VILLE DE
PÉRIGNY

SAS GPM IMMOBILIER
Monsieur MARTEL Stéphane
32 avenue des fourneaux
17690 ANGOULINS SUR MER

Référence(s) du dossier

PERMIS D'AMENAGER
N° PA 17274 21 0001 - Accordé le 11/10/2021
DAACT déposée le 09/6/2022
DAACT déposée le 12/08/2022
Adresse des travaux : 31 rue du Poteau à Perigny
Description du projet : Lotissement - 6 lots

ATTESTATION

DE NON CONTESTATION DE CONFORMITE

Suite à la réception le 12/08/2022 de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT), Le Maire de la commune de Perigny certifie que la conformité des travaux relative au dossier Permis d'Aménager n° **PA 17274 21 0001** n'a pas été contestée en date du 20/07/2022.

Pour autant, le délai dont dispose l'autorité compétente pour contester la conformité des travaux au permis ou à la déclaration ne prendra fin qu'au terme du délai tel qu'il est défini à l'article R462- 6 du Code de l'Urbanisme.

à Perigny, le
Le Maire,

POUR LE MAIRE
ET PAR DÉLÉGATION

du 22 SEP. 2022

MAIRIE DE PERIGNY

Le Deuxième Adjoint
Signé Jean-Jacques SAGOT

***Nota Bene** : la non-contestation de conformité de travaux à une autorisation d'urbanisme n'empêche pas l'administration d'établir l'illégalité de ceux-ci, postérieurement, au titre d'une infraction au Code de l'urbanisme et d'engager des poursuites pénales.*